



C I B

28114

# Contrôle Industriel Belge a.s.b.l.

Organisme de contrôle agréé  
Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail



Vilvoorde : 277 Mechelsesteenweg - 1800 Vilvoorde	Tél : 02 245 46 95 Fax : 02 215 12 78
Hainaut : 18B Rue des Pierres - 7020 Maisières	Tél : 065 34 76 50 Fax : 065 36 15 88
Liège : 61/63 - Rue Grand-Vinâve - 4101 Jemeppe-Sur-Meuse	Tél : 04 234 17 00 Fax : 04 234 17 80
T.V.A. BE 0406.671.312 cibic@skynet.be	CONFIDENTIEL

## Rapport d'inspection - Installation électrique domestique BT / TBT existante

N° de rapport : 23/13 09 22/06

Concerne :  contrôle dans le cadre d'une vente  contrôle périodique

Type d'habitation :  maison  appartement  autres :

Demandeur : M. M. H. TADI, Rue de Rotterdam, 327/8 - 4100 Seraing

Personne sur place : M. M. H. TADI code EAN de l'installation : NC

Adresse de la visite : Rue de la République, 411 - 4100 Seraing

Date de visite : 22/04/13 Date d'émission : 22/04/2013 Références client : NC

Référentiel réglementaire : RGIE art.  271  276 bis et dérogations  271 bis  278

Référentiel procédure CIB-asbl : PRO-INS-E-11

### Description de l'installation visitée :

Ter. Jn d'utilisation : <input checked="" type="checkbox"/> ...	Protection générale du branchement : 50 A
<input type="checkbox"/> 3N400 V <input type="checkbox"/> 3x230V <input checked="" type="checkbox"/> 2x230V <input type="checkbox"/> 1N400V	Nombre de tableaux : 1 nombre de circuits terminaux : 10

### Contrôles par examen visuel, tests et mesures :

Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.
Correspondances des schémas à l'installation	X		
Etat du matériel électrique installé	X		
Mesures de protection contre les contacts directs	X		
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test			
Note : différentiel <input type="checkbox"/> plombé <input type="checkbox"/> non plombable <input type="checkbox"/> à nouveau plombé	X		
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels	X		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils	X		
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	X		
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle			X
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	X		
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre : $\infty$ M $\Omega$	X		
Résistance de dispersion de la prise de terre : 287 $\Omega$	X		

Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement individuel de l'agent CIB

### Manquements / Notes :

INFRACTION NÉANT.

### Conclusion :

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur.

L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme après mise en conformité  au terme de 18 mois après signature de l'acte de vente

Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter par le même organisme en vue de compléter le dossier.

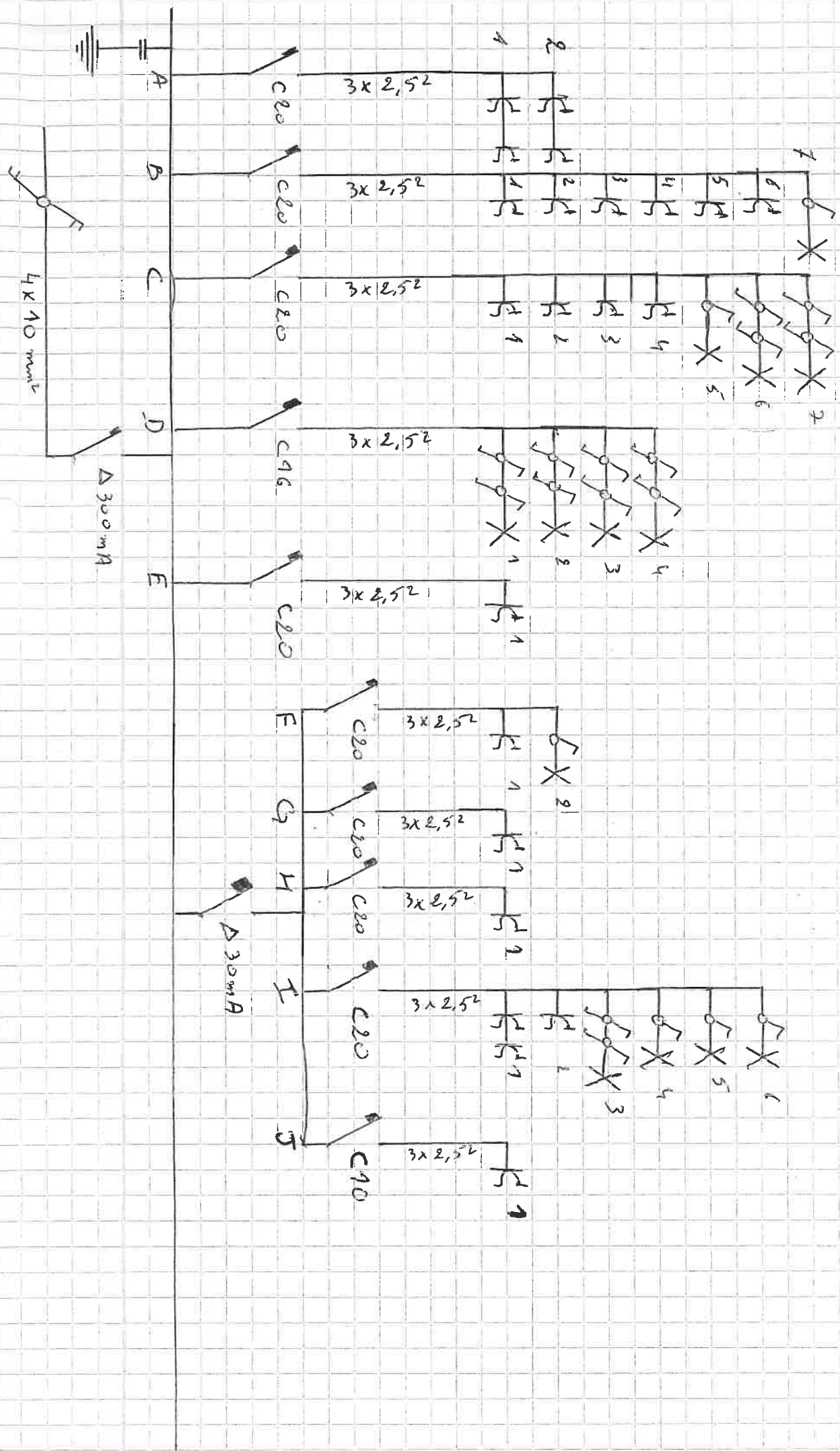
Nom et visa de l'inspecteur :  
Pour CIB,

CUFFARO  
Domenico

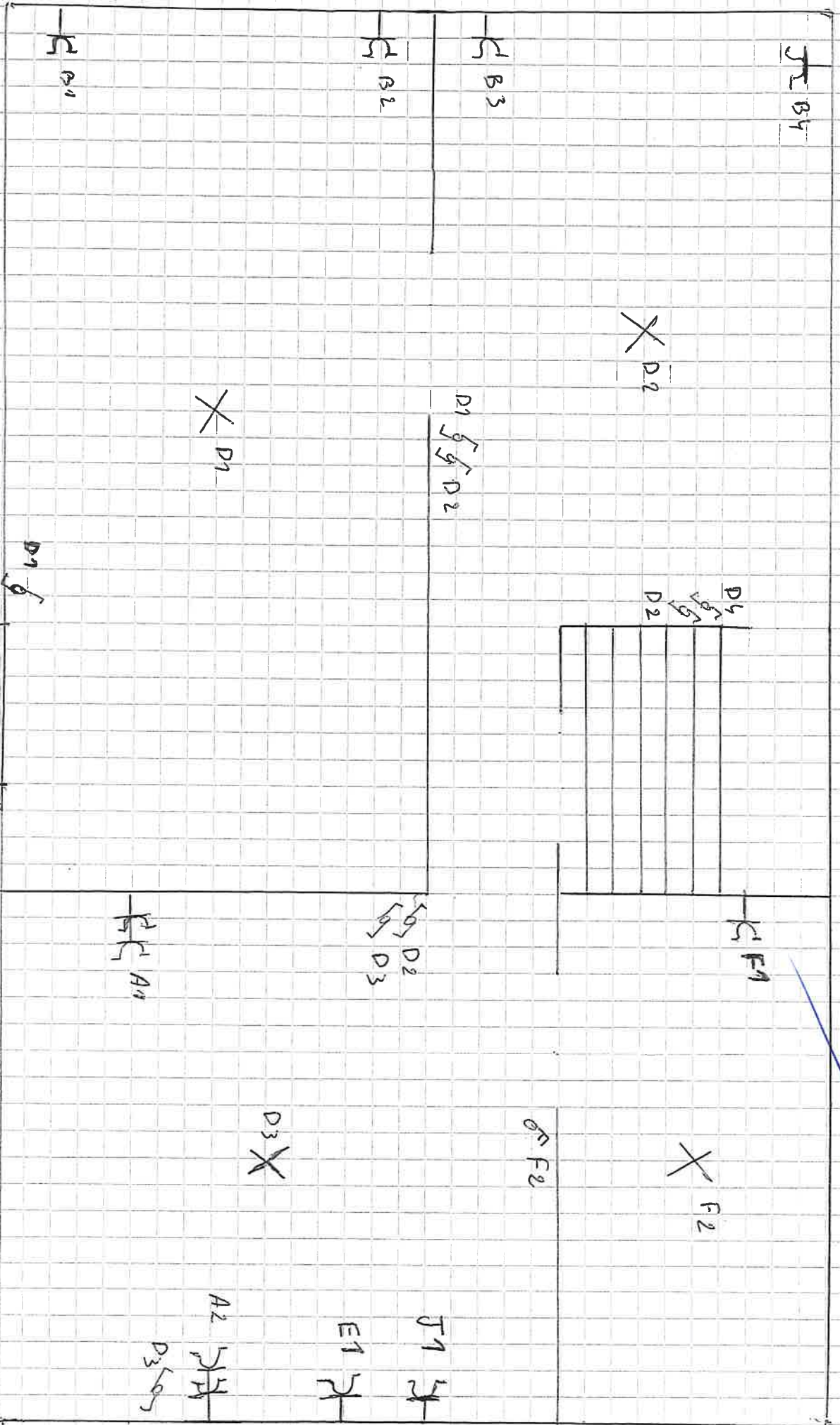
Nom et visa du demandeur pour réception :

Rue de La Vecques 415  
 4100 Senang

22/04/2013  
 GLEFARO  
 Domex



RE2 DE CHAUSSEE



JE B4

B3

B2

A1

X D2

X D1

D1  
D2

D4  
D2

D1

F1

D2  
D3

A1

D3 X

F2

X F2

A2  
D3

E1

J1

ETNA G, E



K 135

304

X 132

f 132

f 135

f 135

f 135

X 135

X 135

f 135  
f 135

22 T

CAVE



I 2

X I 5

I 9  
I 11

X I 6

I 10

I 11

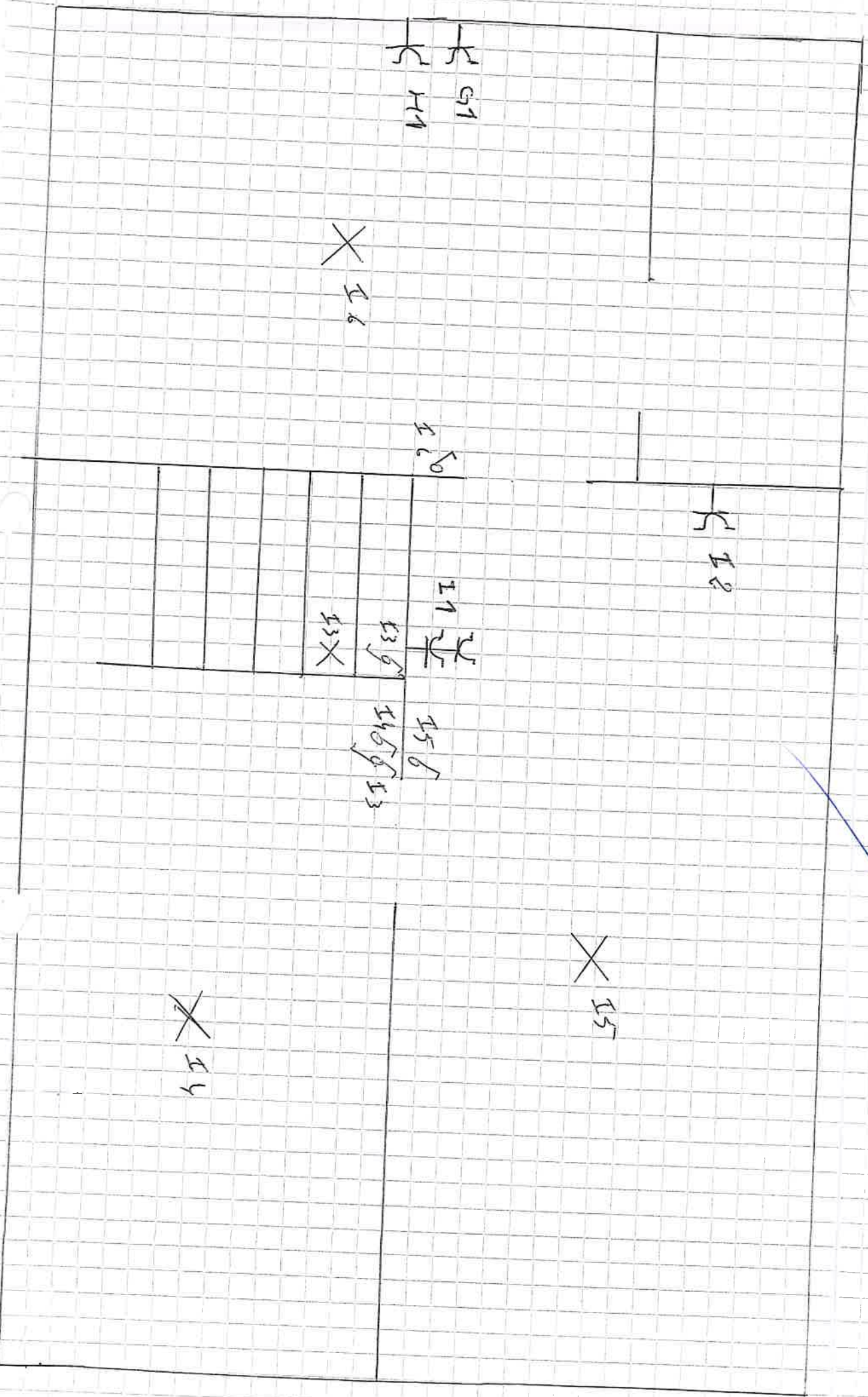
X I 12

X I 13

I 15

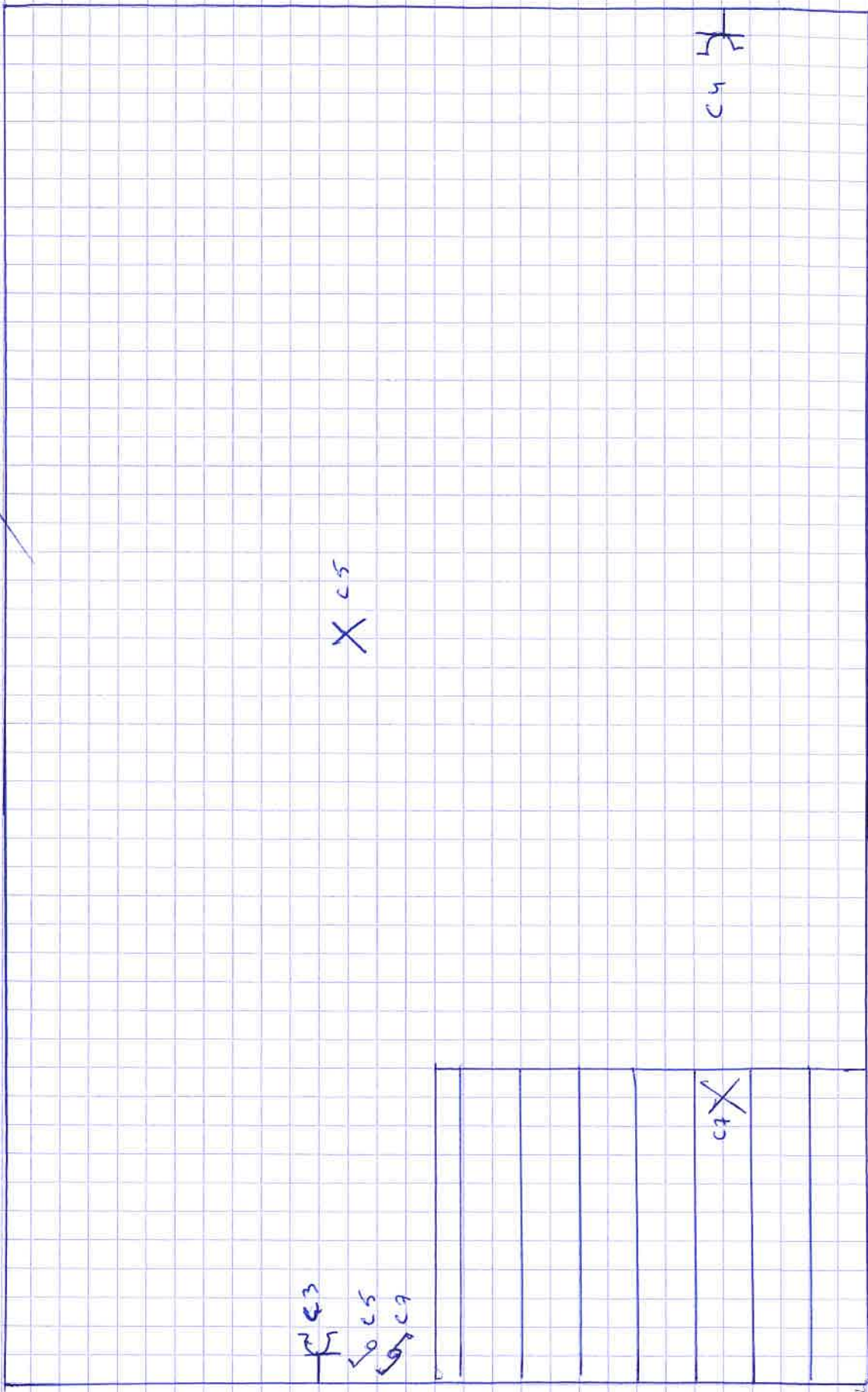
X I 16  
I 17  
I 18

X I 14





GRENIER



ca  
ca  
ca

ca

X  
ca

X  
ca

